



Hôtel & Restaurant

1 « La Cerce » - 89200 AVALLON

S.A.R.L. S.D.H.L. au capital de 740 000 € - Siret 481 550 036 000 18 - APE 551 A

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

La réservation sera considérée comme ferme à réception d'une confirmation écrite (par fax, e-mail ou courrier) avant la date limite d'option communiquée et à réception des arrhes fixées, soit 30 % du montant total du devis prévisionnel. Ces arrhes seront versées soit par virement bancaire (RIB), chèque ou numéro de carte bancaire.

Annulation :

Si elle intervient :

- Moins de 48 heures avant la date de début de la manifestation : facturation à 100 %.
- Entre 48 heures et 8 jours avant la date de début de la manifestation : facturation à 75 %.
- Entre 8 jours et 28 jours avant la date de début de manifestation : facturation à 50 %.
- Au-delà de 28 jours : non remboursement des arrhes.

Modalités de paiement :

Nos factures définitives sont payables le jour du départ sinon dès réception et dans un délai maximum de 30 jours.

A défaut de paiement à l'échéance mentionnée ci-dessus, le client sera redevable de pénalités de retard, soit 3 fois le taux d'intérêt légal par mois de retard.

La facturation et le paiement seront effectués en euros (€).

Les frais bancaires sont à la charge du client.

Garantie de couverts :

Le nombre de repas à servir doit être confirmé au plus tard 72 heures avant la date de la manifestation. Ce nombre sera retenu comme base de facturation. Si le délai d'annulation est inférieur à 72 heures, les repas commandés mais non consommés seront facturés à 50 %.